



## Cumul agent sécu + creation entreprise

Par **zmaxi**, le **29/03/2008** à **09:48**

Situation actuelle :

Employé à la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Aquitaine depuis 12 ans, qui dépend de la convention collective des personnels de la sécurité sociale.

Projet :

Créer une entreprise en EURL en tant que TNS (travailleur non salarié), comme artisan peintre.

Est-il possible de créer une entreprise tout en restant salarié de la CramAquitaine ?